

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Un article de M. Broulis

Sous le titre «L'arbitraire n'aime pas le fédéralisme», M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis a publié un article important dans la livraison du mois d'août de la *Nouvelle Revue de Lausanne*. L'intérêt particulier de ses remarques est qu'elles sont tirées des expériences concrètes qu'il a vécues au quotidien de sa magistrature.

M. Broulis se donne le luxe de plaider en faveur «de notre système complexe», avec son fédéralisme, et avec sa démocratie directe à laquelle la population ne se fait pas faute de recourir aussi bien sur les plans fédéral et communal que cantonal. A ceux qui estiment que c'est «un nœud gordien qu'il convient de trancher au plus vite», M. Broulis répond qu'il s'agit plutôt d'«un tissu précieux qui ne se remettrait pas d'un lavage à haute température».

Plus loin, M. Broulis n'hésite pas à comparer la communauté humaine à un «système vivant». Et de fait, comme dans tout organisme, chaque rouage modifié entraîne une modifica-

tion du tout. Cette cohérence vitale augmente encore la complexité du système.

D'un autre côté, ajouterons-nous, il n'y a rien de plus simple que la complexité institutionnelle quand elle correspond à la complexité effective de la réalité. C'est une vérité d'expérience qu'une fois mis en pratique, les schémas rationnels que l'on prétend substituer au système existant pour le simplifier engendrent une complication au moins aussi grande. Mais ils sont nettement plus nocifs, étant dénués de tout lien concret avec la réalité. L'exemple d'ETACOM nous le rappelle tous les jours.

«Bien sûr, dit encore M. Broulis, je trouverais bien pratique que les décisions du Conseil d'Etat vaudois soient immédiatement applicables! Mais je trouverais aussi cela fort dangereux!» M. Broulis rejette la tentation du confort personnel pour lui préférer le bien du corps politique dans son ensemble.

Et le conseiller d'Etat radical ajoute un paragraphe que tous les idéologues, tous les «visionnaires», tous ceux qui veulent entrer en politique «pour faire passer leurs idées» devraient méditer: «Le plus honnête homme du monde est rapidement pris de vertige lorsqu'il détient toutes les clefs du pouvoir.» C'est donc un autre avantage de notre appareil lent et complexe qu'il protège les hommes d'Etat contre eux-mêmes.

Les inconvénients du système sont réels. En particulier, les décisions sont «plus lentes à prendre et à appliquer». Mais la contrepartie est que les choses peuvent mûrir, et mûrir selon leur rythme. Et ça, ce n'est pas de la lenteur. Même en démocratie, le temps ne respecte pas ce qui se fait sans lui!

De plus, le fait de prendre son temps «permet d'éviter de brimer les minorités». Ce souci devrait induire M. Broulis à ne pas s'opposer à l'initiative sur le référendum des communes. Les communes sont trop importantes pour que l'Etat puisse

gouverner contre elles, ou simplement laisser subsister durablement un contentieux de rancœurs et de déceptions entre elles et lui. Le vote du peuple, que celui-ci donne raison aux communes ou à l'Etat, présentera cet avantage de remettre à chaque fois les compteurs à peu près à zéro. C'est un élément important de l'équilibre et de la paix sociale dans le Canton.

Au début de l'article, M. Broulis mentionne des notions importantes qu'il a volontairement laissées de côté. Il s'agit notamment de «la question identitaire» et de celle du «génie propre de chaque pays». Nous nous permettons d'espérer que ses recherches d'économies – auxquelles *La Nation* a fortement contribué dans ses derniers numéros – lui laisseront le temps d'y revenir dans un prochain numéro de la NRL, comme aussi de reprendre et développer les thèmes ci-dessus, dans la perspective réaliste qu'il semble, expériences faites, avoir adoptée.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Aspects de la vie vaudoise réunis par Frédéric Monnier

Les Editions Empreintes à la fête

(fm) Le Prix littéraire de la ville de Moudon ne connaît certes pas le tapage médiatique du Goncourt ou du Renaudot, il n'en récompense pas moins de grands artistes de chez nous. Après Philippe Jaccottet en 2001 et Jacques Chessex en 2003, c'est au tour des Editions Empreintes de le recevoir cette année. On rappellera que ces Editions, dirigées par François Rossel et Alain RoCHAT, n'ont pas choisi la facilité, puisqu'elles ne publient que de la poésie, et cela depuis vingt et un ans. Pour leur exigence de qualité, les deux éditeurs méritent amplement l'attribution de ce prix.

L'église de Montcherand, site clunisien

(fm) Nous avons déjà mentionné dans cette rubrique l'entrée des églises de Bassins et de Bursins dans la fédération des sites clunisiens (près d'une centaine d'édifices dans six pays d'Europe). Celle de Montcherand y figure désormais officiellement depuis le 9 septembre dernier. Elle relevait en effet directement de Cluny pendant le Moyen Age, puisqu'elle fut donnée au monastère clunisien de Payerne, probablement au XI^e siècle. On la connaît surtout pour ses remarquables peintures murales généralement datées du XII^e siècle; restaurées au début des années nonante, elles seraient les plus anciennes fresques à personnages de l'art religieux en Suisse romande. Président de l'Asso-

ciation pour l'église de Montcherand, M. Jean-François Tosetti a remercié à juste titre les autorités communales pour les soins apportés à cet édifice.

Chœurs vaudois au Septembre musical

(fm) Créé peu après la dernière guerre mondiale, le Septembre musical de Montreux-Vevey était devenu un des fleurons de la vie musicale en terre vaudoise. Pour des raisons trop longues à exposer ici, il a failli disparaître il y a deux ans. Grâce à une poignée de passionnés, il est reparti, plutôt modestement, sur d'autres bases. Depuis cette année, il est présidé par M. Tobias Richter, fils du célèbre organiste et chef de chœur munichois Karl Richter, lequel enregistra dans les années soixante, outre les *Passions* et la *Messe en si*, de nombreuses cantates de J. S. Bach, dans un style qui a hélas bien vieilli, mais qu'on réécoute parfois pour les solistes (Edith Mathis, Schreier, Fischer Dieskau, pas moins!). M. Richter fils, conscient que la vie musicale vaudoise doit beaucoup au chant choral, a invité au festival les 26 et 27 août derniers six chœurs de la région à se produire sur la scène de l'Auditorium Stravinski. C'est un geste qui méritait d'être signalé. Son intention est de créer à terme un chœur permanent du festival: on souhaite vivement que cette idée puisse se concrétiser, le Pays de Vaud étant en effet une pépinière de chefs de chœur et de choristes de talent.

Nicolas de Flüe, exposition et concert à la cathédrale de Lausanne

(fm) Depuis le 15 août et jusqu'au 15 octobre de cette année se tient à la cathédrale de Lausanne une exposition sur Nicolas de Flüe. En complément, les organisateurs ont eu la bonne idée de proposer au public mélomane une œuvre peu jouée d'Arthur Honegger, l'oratorio *Nicolas de Flüe*, sur un livret de Denis de Rougemont. Cette *Légende dramatique en trois actes* était destinée à représenter le canton de Neuchâtel à l'Exposition nationale suisse de Zurich en 1939, mais la création en fut évidemment annulée par la mobilisation générale. La première audition n'eut lieu que le 26 octobre 1940 à Soleure. Pour citer Harry Halbreich, l'un des commentateurs les plus avisés d'Honegger, celui-ci «adopte ici un style simple, populaire, purement tonal, revenant à des morceaux nombreux et courts comme dans *le Roi David*». L'ouvrage est écrit pour formation d'harmonie et fait appel à un récitant, un chœur mixte et un chœur d'enfants. Il sera exécuté les jeudi 6 octobre (20h30) et dimanche 9 octobre (17h00) à la cathédrale de Lausanne par les chœurs Arcana, Dodeca, Ardito et Laudate, la Maîtrise du Conservatoire, un ensemble de cuivres et percussions, le récitant Gil Pidoux, tous sous la direction d'un jeune chef prometteur, Nicolas Reymond.

Proches et distincts de l'Union européenne

Les commentaires mi-figue mi-raisin de la presse quotidienne, les marmonnements désabusés des partisan historiques de l'adhésion («né un 7 décembre, mort un 25 septembre», comme l'écrit cruellement M. Claude Ansermoz dans *24 heures*) ont souligné le fait: la Suisse a réaffirmé sa volonté de conduire une politique originale, distincte de celle des autres Etats européens. Et l'Union européenne a confirmé notre prétention à constituer un *Sonderfall*. Nous nous sommes rapprochés de l'Union européenne tout en nous éloignant de l'adhésion. Là est l'essentiel et le durable.

A propos d'adhésion, la demande n'est même plus gelée. Elle en est à -273°, au zéro absolu, à l'état du repos parfait de la matière. Elle n'est plus qu'un chiffon de papier, une feuille morte. Faut-il la retirer? Ce serait logique. Ce serait verrouiller définitivement notre cas particulier, affirmer clairement l'incompatibilité des bilatérales et de l'adhésion, contraindre les autorités fédérales à garder une ligne claire.

Certains de nos amis estiment néanmoins que la demande d'adhésion ne peut pas nous nuire, recroquevillée qu'elle est dans son tiroir frigorifique bruxellois, et qu'un retrait serait considéré comme une impolitesse à l'égard de l'Union. Faut-il vraiment tant se battre et refuser de donner le coup final?

D.

La beauté et l'événement

L'hiver dernier, M. Thomas Hirschhorn transformait le Centre Poussepin à Paris en un capharnaüm de papier, de cartons, de coupures de presse et de giclures de peinture rouge. Le tout s'intitulait «Swiss-swiss democracy». Le scandale politico-artistique fut grand. Quelques mois après, c'était l'affaire de la mouette à tête de fœtus humain, œuvre de M. Xia Yu, interdite en Chine mais exposée au *Kunstmuseum* de Berne.

Une plainte contre le *Kunstmuseum* est déposée par M. Adrien de Riedmatten. Les forums se multiplient, les éthiciens s'en donnent à cœur joie, les beaux esprits s'indignent de l'indignation des «bien pensants» (que feraient les beaux esprits sans «bien pensants» contre lesquels s'indigner?). On dépend la mouette, puis on la repend. La plainte a été classée, le plaignant se prépare à recourir.

«Et la beauté...?» demandera l'amateur d'art. En réalité, ni M. Hirschhorn, ni M. Xia Yu ne s'intéressent à la beauté. Le premier déclarait d'ailleurs à propos d'une autre de ses œuvres: «C'est tellement pas gratifiant. C'est tellement pas beau»¹.

Comme l'entreprise Benetton avec ses affiches à pseudo-scandale, ils affirment avoir pour but de nous faire réfléchir. C'est beaucoup de prétention et d'hypocrisie. La pensée politique de M. Hirschhorn nous a semblé banalement antiblochérienne et celle de M. Xia Yu, qui instrumentalise un fœtus pour dénoncer l'instrumentalisation de l'homme, lourdement tautologique. Nous n'avons pas besoin de ces prétendues provocations pour réfléchir.

On incriminera la ruse et la vénalité des artistes, la sottise et le snobisme de leurs admirateurs. Sans contester ces évidences, il nous semble qu'une évolution des beaux-arts qui aboutit à dissocier la beauté et l'art, à rejeter la notion même de beauté, a des causes plus générales et plus profondes.

On ne parle pas de beauté sans émettre des jugements de valeurs. Dire qu'une œuvre est belle, c'est se fonder sur des critères esthétiques objectifs qui dépassent l'étriqué «j'aime, j'aime pas» libéral. C'est contredire le vieux dicton concernant les goûts et les couleurs. C'est défendre l'idée que le goût se forme et que la subjectivité s'éduque. En ce sens, la beauté est contraire à l'individualisme régnant.

Pour l'idéologue marxiste, ce qu'on appelle les normes du goût, ou les ca-

nons de la beauté, ne sont qu'un instrument aux mains de la classe dominante pour compléter son pouvoir politique par un pouvoir culturel. D'une manière générale, d'ailleurs, les idéologues se méfient de la beauté, qui échappe à leurs définitions réductrices et met en cause leur prétention à tout expliquer et à tout dominer.

Ensuite, et contrairement à ce que croient les réactionnaires et autres ronchons, notre époque est très morale. Nous aimons juger autrui, distribuer les bons et les mauvais points, surtout en politique. On appelle cela «s'engager». Et l'engagement, même sous la forme du discours politiquement correct anti-américain, anti-fumée et anti-raciste qui n'a d'autre conséquence que de nous confirmer notre place parmi les justes, ne souffre pas la beauté. La beauté impose une distance trompeuse et appelle à une contemplation démobilisatrice. En ce sens, estime l'individu «engagé», la beauté a quelque chose d'amoral.

Cela a pour corollaire, soit dit en passant, que la notion d'«artiste engagé» est un oxymore. Il n'est que de contempler, non sans *Schadenfreude*, la fureur impuissante des «artistes engagés» qui voient leurs œuvres encensées par ceux-là même qu'elles dénoncent! Peut-être bien que «la beauté est révolutionnaire», comme on a coutume de dire; elle n'en a pas moins toujours quelque effet conservateur. En 1964, Sartre qui vient de publier «Les Mots» apprend qu'on lui a attribué le prix Nobel de littérature. Il le refuse. Mais cela ne diminue en rien son succès auprès des lecteurs bourgeois, l'accroît même. Comme le déclara un loustic: «C'est très bien de ne pas accepter le prix Nobel. Encore faut-il ne pas l'avoir mérité!» Sur ce point, MM. Hirschhorn et Xia Yu sont plus cohérents.

Plus profondément, parler de beauté, c'est dire que l'œuvre d'art subsiste au-delà des conditions qui l'ont vue naître. La beauté ouvre une porte sur un monde qui résiste au devenir universel. L'artiste prend les éléments périssables que lui fournit son époque. La synthèse qu'il en tire échappe aux outrages du temps et à l'enchaînement au lieu. Elle est autonome et durable. La notion de beauté est inséparable de celle de l'être qui subsiste sous la houle des changements.

Drogue: rien n'est dit

Le 14 juin 2004, le Conseil National refusait, pour la seconde fois, l'entrée en matière sur la révision de la loi sur les stupéfiants; cette révision aurait introduit un laxisme grave dans la législation et dans les mesures aptes à combattre l'abus des drogues. *La Nation* du 25.6.04 avait rendu compte du débat parlementaire et de son heureuse issue, tout en relevant que, malgré cette victoire, «rien n'est dit». Effectivement, le 2 juillet déjà, une nouvelle initiative, demandant la légalisation *de facto* du cannabis, était déposée à la Chancellerie fédérale (cf. *La Nation* du 15.10.04).

Au niveau fédéral, d'autres initiatives, en sens divers, sont en phase d'examen ou de récolte de signatures. Les Commissions de santé du Conseil National et du Conseil des Etats sont,

comme auparavant, favorables à une reprise des divers éléments de la loi refusée en juin. Des voix se font entendre aussi pour lier ensemble toutes les dispositions concernant l'alcool, le tabac, les médicaments psycho-actifs et les drogues. Sous la conduite de Félix Gutzwiller, le Conseil National a mis sur pied une nouvelle sous-commission drogue, dont on a éliminé le principal acteur de la décision de juin 2004, le conseiller national Claude Ruey! C'est comme ça qu'on prétend «surmonter le blocage des mentalités»!

Le bulletin de l'Association romande contre la drogue (ARCD), qui publie ces nouvelles, donne aussi des informations sur l'état de la question dans différents cantons. Et, surprise, on voit qu'ici, par contre, la tendance est inverse; que ce soit à Bâle-Campagne, à

«Je hais le mouvement qui déplace les lignes»: ces mots que Baudelaire place dans la bouche de la beauté sont dépourvus de sens dans un monde qui privilégie le changement, où seuls plaisent, parce que seuls semblent vivants l'inaccompli, le provisoire, l'aléatoire, l'esquisse, le brouillon. Les «clartés éternelles» de la beauté semblent autant de tromperies, autant de négations de la vie.

Prisonniers du devenir universel, les modernes ne jugent pas les choses en elles-mêmes, mais sur leur place dans le déroulement de l'histoire. C'est une morale et une esthétique de l'avant et de l'après: l'après est meilleur et plus beau que l'avant, en art comme en politique. La raison d'être de l'œuvre d'art réside dès lors moins dans sa perfection intrinsèque que dans le rôle qu'elle joue dans l'histoire de l'art. Et l'histoire de l'art n'est plus un moyen pour mieux comprendre et apprécier les productions artistiques. Elle est le critère suprême qui permet d'affirmer leur existence ou leur non-existence.

L'important n'est plus d'exprimer la beauté éternelle incarnée dans les espèces d'une époque et d'un pays, mais d'apporter une nouveauté significative: être le premier sculpteur à avoir signé son œuvre; ou le premier utilisateur de la technique à l'huile; ou le premier peintre qui a représenté le Christ couché, ses pieds blessés au premier plan; ou celui qui a amorcé la cassure entre la peinture sacrée et la peinture profane; ou celui qui incarne le passage entre l'impressionnisme et l'expressionnisme; ou l'auteur de la première œuvre non-figurative; ou celui qui a signé un pissoir, ou emballé la Tour Eiffel, ou planté une hache dans le plancher de l'exposition, ou encadré l'extincteur. L'historique remplace l'esthétique. La rupture individuelle se substitue à la tradition, l'action à la contemplation, l'événement à la durée.

En l'absence d'entente générale sur le beau et le laid, la validité même de ces notions étant mise en cause, il ne reste de l'œuvre d'art que son caractère surprenant, sa différence d'avec les autres. Sa seule qualité, c'est son unicité. Dès lors, une nouvelle définition s'impose: l'art consiste en la capacité de faire un événement unique de la péripétie la plus insignifiante. A l'inverse, l'artiste qui se place dans une continuité ne crée que des non-

événements dépourvus de tout intérêt. Il sort du jeu. Tel mois de telle année, M. Hirschhorn a fait quelque chose, peu importe quoi. Manipulant avec habileté les services culturels fédéraux et les médias, il a gonflé ce n'importe quoi jusqu'à en faire un événement européen.

L'œuvre de Hirschhorn, ce n'est donc pas seulement l'emballage grossièrement scotché et barbouillé de rouge des meubles de l'Hôtel Poussepin. Ceci n'en est à vrai dire que l'amorce. L'œuvre, c'est l'ensemble des réactions indignées, des articles vengeurs ou lécheurs, des prises de position solennelles, des débats culturels, des décisions parlementaires visant à affamer *Pro Helvetia*. Et c'est aussi le politicien romand qui rapporte de Paris un Hirschhorn authentique, c'est-à-dire maladroït et pisseux. Il sourit aux photographes et affirme qu'il se réjouit de le placer au-dessus de sa cheminée. Il dit: «Ça me plaît» avec un air faraud et contestataire. Malentendu complet: ce malheureux tient le discours standard du mécène amoureux de la beauté, alors que son «tableau», et lui-même, et les journalistes qui le photographient, et les journaux qui publient le reportage (et le soussigné qui se moque d'eux) ne sont que des utilités, des rôles de second plan dans la transformation en nécessité événementielle du hasard dégouttant du pinceau hirschhornien.

L'œuvre d'art est ainsi faite de tout ce qui contribue à en faire un événement. Et quoi que nous fassions ou ne fassions pas au sujet de son œuvre, le petit malin nous y fait participer. Avec la mouette transcapitée, le processus touche à la perfection. Dans *Le Temps* du 31 août, un lecteur genevois, M. Philippe Gfeller, propose «que la plainte de M. de Riedmatten soit exposée avec l'œuvre de M. Xia Yu [...] car c'est un acte social et artistique à remarquer». La plainte qui a tant scandalisé l'intelligentsia est désormais elle aussi «un acte artistique». La boucle est ainsi bouclée. La récupération est achevée... et M. de Riedmatten devrait demander une bourse à *Pro Helvetia*!

L'art de Hirschhorn, de Xia Yu et de tant d'autres petits malins est une prodigieuse entreprise de régression. Dans leur monde, il n'y a plus de beauté ou de laideur. Il n'y a plus de juste ou de faux, de critiques bonnes ou mauvaises, de plainte fondée ou de plainte non fondée. Il y a un immense désordre de matière et de forme, des bruits de bouche sans nombre, dépourvus de sens, s'éparpillant autour d'un objet inexistant. Tout est permis, rien n'est important. Leurs expositions nous ramènent au tohu-bohu originel, à l'en deçà de toute création.

O.D.

¹ Voir *La Nation* N° 1748 du 24 décembre 2004.

LA NATION

Rédacteur responsable:

Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1

Case postale 6724, 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)

Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch

Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

G. PERRIN

La croix et la bannière

Au-delà de l'identification des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du Comité international et de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, les emblèmes distinctifs de ces organisations poursuivent un objectif primordial: la protection du personnel, des édifices et autres équipements sanitaires employés à sauver des vies à travers le monde. Dès la fondation du mouvement, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ce double besoin d'identification et de protection présida à l'adoption d'un emblème universel aisément identifiable. Il s'agissait en l'occurrence d'un symbole à la connotation religieuse lointaine et déjà oubliée: les couleurs inversées du drapeau suisse, considéré comme incarnant l'exigence fondamentale de neutralité à laquelle devaient se soumettre les bons samaritains. L'universalité du symbole ne survécut cependant point à la guerre qui, de 1876 à 1878, opposa la Russie à l'Empire Ottoman. Les ambulances turques furent dès lors marquées d'un croissant rouge en lieu et place du symbole original jugé trop proche de la croix orthodoxe. La multiplicité des emblèmes était consacrée. En 1929, une Conférence diplomatique décida de reconnaître l'emploi du croissant rouge et du lion-et-soleil rouge par les Etats qui les utilisaient déjà. Toutefois, la Conférence déclara fermement qu'aucun nouvel emblème ne serait plus reconnu à l'avenir. Une cinquantaine d'années plus tard, la République islamique d'Iran renonça même au lion-et-soleil rouge, au profit du croissant. Las, le mal était fait et le refus du symbole du bouclier de David rouge adopté par le *Magen David Adom* israélien ne fit que renforcer un sentiment d'injustice qui perdura jusqu'à la remise en question actuelle. Les dirigeants du mouvement avaient tout à la fois cédé sur l'unicité d'un emblème pourtant symbole de neutralité et sur son inamovibilité. Cela se vérifie aujourd'hui, alors que nombre de personnes arguent d'un besoin de protection accru et s'accordent dans la volonté d'adopter un emblème capable de remplacer partout des signes qui ont fait leur preuve.

En 2003, la XXVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se fendit d'une réso-

lution pour réaffirmer sa volonté de dégager «une solution globale et durable à la question de l'emblème» et accoucha d'un protocole additionnel aux Conventions de Genève allant en ce sens. Cette instance somma en outre la Suisse de convoquer une conférence diplomatique en charge d'entériner ce projet qui bafoue les Conventions de Genève, dont la Confédération se trouve être le dépositaire. Selon le projet poussé en avant, l'emblème nouveau se verrait employé dans des situations où aucun des deux emblèmes existants ne trouve grâce aux yeux de toutes les parties à un conflit. Le graphisme nouveau se veut par conséquent dépourvu de toute connotation nationale, religieuse, politique ou ethnique: d'argent à une macle de gueule. Pardon, un cadre rouge, nommé «cristal rouge», ayant la forme d'un carré posé sur la pointe, au milieu d'un drapeau blanc. En fait, «une sorte de panneau de circulation vide de sens», «dont le principal mérite serait de ne rien suggérer à personne». Ni l'autorisation accordée aux Etats d'employer les emblèmes aujourd'hui en vigueur, ni la possibilité laissée aux sociétés nationales d'incorporer au centre du nouveau logo un ou plusieurs des emblèmes qu'elle emploie à bon droit ne nous rassurent. Le texte précise que le CICR ou la fédération eux-mêmes emploieront le cristal quand bon leur semblera; le ver est dans le fruit.

Si le protocole se voit adopté, la balle se trouvera en fait dans le camp des terroristes et des pudibonds. N'importe qui pourra exiger l'abandon de la croix ou du croissant sous prétexte de ménager la sensibilité du guérillero hystérique, de l'autochtone anti-chrétien ou de l'indigène anti-musulman. Du reste, les fossoyeurs de la croix obéiront volontiers, trop heureux d'exhiber un respect frelaté pour ceux qu'ils devraient bien plutôt considérer comme des primitifs. Nulle personne incapable de violence ou de caprice n'aura plus son mot à dire. A terme, les symboles bien connus risquent bel et bien d'être liquidés. Le «cristal» s'imposera rapidement, histoire de ne heurter aucune des sensibilités qui comptent. Préserver l'orgueil d'un traîneur de sabre du bout du monde semblera dès lors plus important que de fouler aux pieds la dignité helvétique. Que l'éviction d'un tel

symbole blesse à juste titre les peuples de vingt-six cantons ne comptera pour rien. Cependant, comme à l'accoutumée, l'islam contemporain offrira plus de résistance à l'agressive laïcité moderne que ne le peut une chrétienté minée de l'intérieur. Des problèmes concrets se poseront par exemple au moment de choisir entre le croissant dont bien des musulmans ne toléreront jamais l'éviction et le cristal que certaines guérillas pourraient lui préférer. Quoi qu'il en soit, force est de constater que le problème ne vient pas tout entier de l'extrémisme religieux dont peut être victime le CICR et ses organismes associés. Lorsque l'on se résout à l'abandon de la croix, on ne se range pas seulement à un argument sécuritaire rationnel.

Chacun sait en effet à travers le monde ce que signifie cette croix qui existe depuis cent cinquante ans et demeure l'un des sigles les plus connus sur la planète. Chacun y reconnaît en outre le logo d'une association qui poursuit le bien de chaque sinistré. Ce symbole possède l'immense mérite de ne nécessiter aucune explication. Il ne peut être lu comme un signe de prosélytisme que par des esprits eux-mêmes fanatiques, dont aucune politesse ne forcera jamais le respect. En cas d'abandon d'une telle merveille de communication, il faudra consentir d'immenses efforts pour faire connaître le cadre rouge auprès des combattants de la planète entière, jusqu'au sein des groupuscules les plus rétifs au dialogue et les plus éloignés des voies de communication. Pire encore, chaque pays pourra faire figurer au cœur du «cristal», à choix un ou plusieurs des symboles qu'il utilise aujourd'hui à bon droit. Or, en matière de communication visuelle, la complexité de la forme demeure toujours l'ennemi du sens et l'efficacité du nouveau symbole perdra encore à ces combinaisons douteuses. La perplexité est donc de mise pour qui sait les difficultés rencontrées par les délégués lorsqu'ils tâchent de convaincre tant les groupes de rebelles que les soldats réguliers de ne pas viser les humanitaires désignés par l'emblème². Non, vraiment, l'argument sécuritaire ne plaide pas en faveur du nouveau drapeau.

Les adversaires les plus dangereux des symboles existants ne se recrutent

du reste pas dans les rangs des religieux au front bas que l'on imagine issus de régions impossibles. Les ennemis les plus farouches de ce symbole occidental nous serrent de bien plus près. En cédant sur la croix rouge, nous céderions bien moins à d'éventuels terroristes islamiques ou hindous qu'à des laïcs fanatiques adeptes de la pire des mortifications: l'auto-flagellation morale. La promptitude avec laquelle nos responsables politiques s'enflamment pour le nouveau logo ne laisse du reste planer aucun doute. Elle s'explique aisément par le nombre et la visibilité des supporters acquis d'avance à de telles vilenies. Le problème particulier du christianisme et de la vieille Europe est qu'ils ont pris l'habitude, surtout par leurs autorités, d'entériner les points de vue de la laïcité la plus intransigente et de l'égalitarisme culturel le plus stérile. Il nous appartient par conséquent de protester avec la dernière énergie contre la liquidation de la croix rouge. Hommage à la Confédération et à sa neutralité, l'inversion des couleurs fédérales devait revêtir une signification claire et évidente³. Qu'un si beau symbole dérange aujourd'hui des pistoleros du bout du monde et des complexés bien de chez nous ne doit pas pousser la Suisse à se coucher. Informer et convaincre tout un chacun du caractère de neutralité affirmée du symbole original de la croix rouge demeure la seule solution envisageable. Prétendre le contraire fait le jeu des manipulateurs d'ici et d'ailleurs. Il en va bien plutôt de la dignité confédérale que du sort des non chrétiens à travers le monde. On ne baisse point pavillon face à des ennemis douxceux, autant troquer tout de suite notre croix fédérale pour un pudique carré blanc.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

¹ Philippe Barraud, «Il faut sauver la Croix rouge!», *Commentaires.com*, 12 septembre 2005. Monsieur Barraud fut des plus prompts à tirer sur cette hideuse ambulance.

² Citation d'un ancien délégué dans André Allemand, «Inquiétude pour un cristal», *24 heures* des 17-18-19 septembre 2005, p. 9.

³ Voir notamment l'article 18 de la Convention de Genève du 6 juillet 1906, *Actes de la Conférence de Révision réunie à Genève du 11 juin au 6 juillet 1906*, Genève 1906, p. 286.

Qui perd gagne

Dans *24 heures* du 15 septembre 2005, Monique Keller publie un article consacré à l'UDC et peu élégamment intitulé *Le parti des perdants*. La journaliste nous y explique avec quel succès le parti agrarien s'appuie sur le côté obscur des individus afin de prendre le pouvoir. Citant une étude réalisée par différents politologues de l'Université de Zurich, Madame Keller nous apprend combien peut s'étendre un parti capable de franchir le fameux *Röstigraben*, «alors même qu'idéologiquement la Suisse romande préconise l'ouverture et prône un Etat fort». L'UDC fonderait en fait ses très nombreux succès sur le culte du chef, l'immobilisme et le repli sur soi loin de l'Europe. Tout cela ne surprendra personne, pas plus que les réactions journalistiques que suscite depuis longtemps le premier parti de Suisse. Le présent propos n'est évidemment pas de faire le procès d'un article auquel on ne reprochera que son titre. Il

semble tout de même intéressant de revenir sur l'étiquette de «parti des perdants», si souvent accolée à une formation censée régenter la Suisse et ses cantons d'une main de fer. Plusieurs questions viennent à l'esprit du lecteur régulier de la presse des cantons romands. Comment le vainqueur de tant d'élections peut-il se voir accuser de rassembler des perdants, alors même que l'écrasante majorité des journalistes le croit en mesure de tout régenter à sa guise et d'offrir à ses partisans une vie de vainqueurs? Les partisans du PDC en déroute doivent-ils donc être considérés comme les grands vainqueurs des dernières luttes démocratiques qu'a vécues la Suisse? Pourquoi les socialistes apparaissent-ils comme les défenseurs de nobles victimes, de veuves charmantes et de mignons orphelins, cependant que le parti agrarien passe pour la béquille de tout ce que le peuple compte de débiles et de ratés? Les déboires oc-

casionnels lors de l'une ou l'autre campagne électorale n'expliquent pas une telle hargne. Les réponses à toutes ces questions peuvent être dégagées si l'on étudie l'emploi que les tenants de la gauche et les néolibéraux peuvent faire du concept de populisme. Lorsque ces malheureux accusent un certain retard dans les sondages d'opinion, parce qu'ils ont navigué moins près du vent et porté moins d'attention, démontré moins de respect envers les gens que ne l'a fait l'UDC, il ne leur reste plus comme solution que de jeter l'anathème sur ces adversaires et leurs supporters. Or, on n'insulte pas des électeurs potentiels. Les idéologues déçus ne peuvent donc que diaboliser le peuple réel qu'ils disent imaginaire, au nom d'un peuple imaginaire qu'ils prétendent réel, opprimé, d'une belle moralité et connu d'eux seuls. Cette cassure avec la réalité explique le report sur l'UDC de toute la haine que les candidats malheureux à

diverses élections et les journalistes partiaux ne peuvent s'empêcher de vouer à leurs concitoyens. Cependant, l'Union démocratique du centre doit justement ses succès à l'attention qu'elle porte aux gens. Philippe Barraud l'explique fort bien: «Elle [l'UDC] écoute les gens, elle les respecte, même lorsque ce qu'ils ont à dire n'est pas politiquement correct. Et elle entend leurs peurs et leurs colères, là où les autres partis ne pensent qu'à leur faire la morale». Les véritables perdants ne votent donc point pour l'UDC, ils militent pour le compte de partis coupés de la seule réalité qui compte en démocratie: le peuple, ses qualités et ses défauts. Cet aveuglement ne vaut pas mieux que la démagogie dont on accuse souvent le populaire Christoph Blocher et ses suiveurs.

P.-F. V.

¹ Philippe Barraud, «Salaud de peuple!», in *Commentaires.com* du 28 septembre 2004.

Pintes vaudoises

Les Editions d'En-Bas viennent de publier un intéressant ouvrage intitulé «Pintes vaudoises, un patrimoine en péril». Réalisé à l'initiative de la Société d'Art public, ce recueil présente cinquante-cinq pintes vaudoises typiques, tant à Lausanne que dans les différentes parties du Canton. Le choix de ces bistrotts s'est fondé sur différents critères, en partie subjectifs, mais dont le principal est l'ancienneté. Le regard de Dominique Gillard, l'architecte, et celui de Gilbert Salem, le chroniqueur, se sont alliés pour rendre un témoignage original à ces lieux conviviaux où s'exprime de longue date un certain art de vivre vaudois. Chaque pinte est illustrée par de belles photos des façades et des salles à boire. Pour chaque établissement, un texte dû à la plume de Gilbert Salem présente l'histoire du lieu, ses singularités,

sa population d'habitues – s'il y en a encore – ainsi que la personne du tenancier ou de la tenancière. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un guide gastronomique, ce livre invite assurément le lecteur à découvrir ou redécouvrir ces bonnes adresses.

Comme le titre l'indique, les pintes vaudoises sont en péril. La situation est particulièrement critique dans le Gros de Vaud où elles auraient pratiquement disparu. Le livre de Gilbert Salem et Dominique Gillard lance un cri d'alarme: avec les pintes qui ferment, c'est tout un mode de vie, tissé de relations et d'habitudes, qui disparaît. Ce phénomène, entamé voici plus de vingt ans, s'explique en bonne partie par la «pendularisation» de la population et la transformation des villages en cités-dortoirs. Les mesures de protection, comme la mise à l'inventaire des monu-

ments historiques de la célèbre Pinte Beson, ne renverseront pas cette tendance.

Force est d'admettre qu'au cours des années, plusieurs enseignes auxquelles sont attachés les souvenirs de nombreux Vaudois ont disparu ou ont été transformées en établissements quelconques et sans âmes. Cette évolution, pour regrettable qu'elle soit, est le fruit des changements du mode de vie, de la pression immobilière, des nécessaires mises aux normes, de la modification des habitudes alimentaires et de la standardisation des goûts. On ne contestera pas qu'une pinte – comme tout autre bâtiment – doit être protégée si elle présente des qualités historiques, architecturales voire socio-culturelles particulières. De telles mesures ne garantiront cependant pas l'existence d'une atmosphère conviviale et bon-

homme qui tient bien d'avantage à la fidélité des habitués et à la personnalité du patron.

Si certaines enseignes disparaissent, il en est d'autres qui se créent en préservant l'esprit de la pinte vaudoise. Les auteurs en signalent une, le Bar Tabac à la rue Beau-Séjour, qui a su s'imposer comme point de ralliement pour les personnes fréquentant le quartier. D'autres bistrotts réussissent également à relever le pari de la convivialité et de l'authenticité. Tant que ces qualités demeureront un besoin de la clientèle, le titre du livre de Gilbert Salem et Dominique Gillard «Pintes vaudoises, un patrimoine en péril» pourra s'accommoder d'un point d'interrogation.

V. H.

Encore le canal?

Les rares survivants à ce jour du chantier symbolique ouvert en 1941 à Bussigny doivent se faire une raison: ils ne verront pas le moindre début de réalisation d'un rêve de leur jeunesse, et leurs enfants non plus. Souvenons-nous pourtant! La guerre à nos portes aiguës certes notre volonté de défense, mais cette volonté souffrait de rester essentiellement négative (le Réduit...). Il importait de la compléter et d'entretenir l'esprit public en lançant des entreprises positives, des projets créateurs d'inspiration nationale. De ce besoin est né le Mouvement de la jeunesse vaudoise pour le Canal du Rhône au Rhin. Ils y croyaient, ces «six cents jeunes gens» comme les appelait leur animateur, le regretté Charles Apothéloz. Et le chantier de Bussigny, si symbolique fût-il, a connu un large succès.

Et puis les années ont passé. L'élan donné en 1941 n'a pas été entretenu, les résistances ont eu la vie plus dure,

et aux objections d'ordre technique ou financier – sans parler de sornaises contre-attaques politiciennes – sont venus s'ajouter les appels écolos à protéger la Venoge. Aujourd'hui, la flamme allumée il y a 64 ans n'est plus qu'un lumignon. Il n'est plus question de canal Rhône-Rhin, mais seulement de «navigation intérieure». Le souci de ménager la Venoge a fait naître l'idée d'une variante en tunnel qui déboucherait entre Morges et Lonay en pleine zone construite, avec ascenseur à bateaux et franchissement de l'autoroute et de la voie ferrée... Tout est techniquement possible, mais à quel prix?

Il a fallu récemment la commémoration de 150 ans de liaison ferroviaire entre Yverdon et Morges pour réveiller l'attention du public sur le thème du Transhelvétique. Dans *24 heures* du 18 août, on nous rappelait les avatars d'un «projet pharaonique»... pas plus

«pharaonique» que le M2 en train d'éventrer Lausanne! Plus modestement, il est aujourd'hui question de combiner les exigences de la navigation intérieure et celles de l'assainissement de la plaine de l'Orbe. Il n'est dès lors pas déraisonnable d'imaginer la création, dans la région de Chavornay, d'une «arrière-garde de Rotterdam», bien située au centre de la Suisse romande et à proximité d'autoroutes et de voies ferrées en suffisance.

Musique d'avenir? Certes, mais pas utopique. Percement du Mormont et descente sur le Léman et Lyon? C'est une autre affaire. Mais l'avenir n'est à personne. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de le préserver, par des mesures techniques et juridiques appropriées et acceptables. Il incombe aux associations suisse et vaudoise d'«entretenir la flamme» sans se contenter d'assemblées générales annuelles discrètes et peu fréquentées. Nos arrière-petits-enfants pourraient bien nous en être reconnaissants. Tant il est vrai qu'il n'y a pas de bonne politique sans vues lointaines.

PHILIBERT MURET

Livret de famille : suite et fin

Nous avons déploré dans ces colonnes (*La Nation* N° 1751 du 4 février 2005) la disparition du livret de famille et son remplacement par des registres individuels uniformisés.

Les effets de cette disparition sont plus rapides et brutaux que prévu: nous pensions naïvement que les nouvelles dispositions ne concernaient que les gens mariés civilement dès le 1^{er} janvier 2005, mais il n'en est rien.

Que vous soyez mariés depuis deux, vingt-cinq ou cinquante ans, votre livret de famille n'est désormais plus reconnu comme document d'état civil valable.

A titre d'exemple vécu, le citoyen helvétique marié désireux d'obtenir un nouveau passeport ou une nouvelle carte d'identité doit, dès le 1^{er} juillet 2005, demander – et payer d'avance – un «certificat de famille» auprès de l'état civil de sa commune d'origine. On peut être surpris et parler de scandale, mais c'est ainsi.

Le livret de famille n'a plus de valeur sur le plan juridique. Il reste heureusement une «référence» littéraire, grâce à Ramuz, et il aura acquis désormais une dimension historique!

A. R.

Juvenilia XLIX

Randonnée dans les Alpes avec une classe de 9VSO

Les élèves découvrent l'alpage:

– Regarde les vaches, elles ont déjà l'étiquette COOP à l'oreille.

– Oh! les pauvres!

– Tu crois qu'elles sont *Bio* ou *Prix-Garantie*?

Arrivée au refuge, le soir:

– Monsieur, est-ce que je peux prendre ma douche avant le souper?

– Tu rêves, Jessica, il n'y a pas de douche, ici. La salle de bain, c'est le bassin en ciment, à côté de la passerelle, au-delà du ruisseau.

– C'est impossible, je ne peux pas passer la nuit sans me doucher!

– Si tu tiens vraiment à ta douche, il faut chercher une cascade...

Accablement général.

– J'espère qu'il y a au moins des toilettes?

– Le cabanon en bois, au coin de l'étable.

Vélimir endigue la deuxième vague de consternation: – Génial! c'est comme chez ma grand-mère en Bosnie. Là-bas, dans tous les villages, c'est pareil. Ça me rappelle les vacances.

– Oh! Pierre, minaud Aurélie, j'ai oublié mon bâton près de la fontaine...

– Pas de problème, j'y vais.

A son retour, Renaud commente avec mélancolie:

– C'est affreux, Pierre. Est-ce que tu t'es rendu compte qu'elle a à peine cligné de l'œil, et toi tu as couru comme un chien pour lui rapporter son bâton? Nous les hommes, nous sommes les esclaves des femmes.

Pierre découvre sa denture triomphale, blanche et translucide comme les dents d'un jeune chien:

– Ça m'est égal: être l'esclave d'une telle beauté, c'est le but d'une vie!

Cette dernière réplique est digne de Marivaux.

J.-B. ROCHAT

Vallotton

Il y a deux semaines nous avons salué la parution d'un admirable catalogue raisonné de la peinture de Félix Vallotton, établi par les soins de Marina Ducrey (Lausanne/Zurich/Milan, Fondation Félix Vallotton, Institut suisse pour l'étude de l'art, Editions 5 Continents, 2005). *Le Temps* du 21.09.2005 nous apprend que pour cet ouvrage, Mme Ducrey vient de recevoir en France le Prix SNA du livre d'art, consi-

déré comme le prix français voire européen le plus important dans ce domaine. Bravo à l'auteur et à ceux qui ont permis la réalisation de ce catalogue. Cette reconnaissance montre que l'artiste Vallotton, pour reprendre les termes d'un faux débat, n'a rien de suisse: comme Vaudois il s'inscrit naturellement dans la grande civilisation française.

N. DE A.

Le Coin du Ronchon

Le nouveau quotidien sera sûrement meilleur que le précédent

Le principal groupe de presse de Suisse romande ayant annoncé le prochain lancement d'un quotidien gratuit, certains esprits rétifs au changement ont préjugé qu'un tel journal ne pourrait être qu'un produit de médiocre qualité, indigne de la haute idée que les journalistes se font de leur métier. C'est une vision excessivement négative.

Tout d'abord, un journal médiocre, c'est toujours mieux qu'un journal mauvais. La moyenne générale de la presse pourrait remonter.

Ensuite, un journal gratuit possède une qualité intrinsèque que ses concurrents payants ne peuvent lui disputer: il est gratuit. Tant qu'à lire des âneries, autant ne les point payer.

Mais seront-ce des âneries? Un journal censé être lu en 20 minutes (plutôt que jeté à la poubelle en 10 secondes) doit se concentrer sur l'essentiel. C'est ce que fait *La Nation* toutes les deux semaines (le propos du présent article n'étant pas d'ouvrir un large débat sur l'opportunité de la page litté-

raire). C'est aussi, paraît-il, ce que fera chaque jour le *Matin bleu*, en publiant des informations qui, à ce que l'on dit, pourraient ne pas être forcément assorties de commentaires et d'interprétations! Alléluia! Si l'on y songe, 20 minutes, cela ne laisse même plus assez de place pour l'incontournable et éprouvante litanie des interviews quotidiennes de tous les plombiers polonais qui répondent en souriant qu'ils ne veulent pas venir travailler en Suisse et de tous les plombiers suisses qui répondent en souriant qu'ils ne craignent pas l'arrivée de concurrents polonais (démontrant ainsi la totale inutilité d'un quelconque accord de libre-circulation entre ces deux pays).

En fin de compte, il faut avoir confiance dans le fait qu'un journal gratuit est entièrement financé par ses annonceurs publicitaires, ce qui réduit d'autant l'indépendance de la rédaction... et garantit ainsi une information relativement objective!

LE RONCHON